

<https://47.snuipp.fr/CDEN-du-10-mars-2021>



CDEN du 10 mars 2021

- Paritarisme - Carte Scolaire - Cartes Scolaires antérieures - Carte scolaire 2021 -

Date de mise en ligne : mercredi 10 mars 2021

Dernière mise à jour : 10 mars 2021

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

LE CDEN n'a pu se tenir à 14 heures suite au boycott des organisations syndicale. Le CDEN de repli s'est tenu à 15 heures. Il s'ouvre par la lecture de la déclaration liminaire des représentant-es.
En fin d'article, voir la déclaration commune de la FSU, de la FNEC-FP-FO et de la FCPE

Carte scolaire premier degré

Sommaire

- [Carte scolaire premier degré](#)
- [Carte scolaire second degré](#)
- [Rythmes scolaires](#)
- [Détermination du montant de l'IRL](#)
- [Déclaration liminaire FSU ; FNEC-FP-FO ;](#)

L'IA présente ses décisions prises lors du [CTSD du 8 mars 2021](#).

Le SNUipp-FSU47 est revenue sur plusieurs points :

- la fermeture d'une classe sur le RPI Tayrac / Saint Maurin,
- la situation particulière de la commune de Sainte Livrade,
- la primarisation des écoles de Miramont de Guyenne,
- la non ouverture d'une classe sur l'élémentaire de Pujols (214 élèves pour 8 classes !)
- la convention ruralité qui n'a pas permis de sauver une classe sur la commune de Sainte Maure de Peyriac,
- le manque de postes RASED et de moyens de remplacements.

Suite à nos questions, l'IA indique qu'il n'y aura pas de CTSD premier degré en juin 2021. Concernant les ajustements de septembre 2021, **l'IA s'engage à ne pas fermer de poste classe à la rentrée. Toutes les ouvertures seront prises sur les moyens de remplacement.**

Vote de la carte scolaire premier degré :

11 contre (dont 4 FSU ; 1 SE-UNSA ; 1 SGEN-CFDT) ;

1 Pour ;

2 abstentions (dont 1 SE-UNSA).

Carte scolaire second degré

L'IA présente ses décisions prises lors du [CTSD second degré du 5 mars 2021](#).

Retour sur les chiffres pour la rentrée 2021 :

- +2500 élèves en moyenne sur la Nouvelle Aquitaine principalement dans le 33
- +49 élèves en Lot-en-Garonne,
- Perte de 66 élèves en collèges.

Il reste 200 heures en réserve.

En terme de moyens, **-17 postes pour le Lot-et-Garonne** contre -7 en 2020

À noter la création de **2 ULIS** au collège Jasmin à Agen et au collège Delmas de Grammont à Port Sainte Marie.

Vote de la carte scolaire second degré :

4 pour

9 contre (dont 4 FSU dont 2 SE-UNSA, 1 SGEN-CFDT) ;

1 abstention (1 SE-UNSA).

Rythmes scolaires

Le RPI Jusix/Lagupie/Saint-Martin-Petit passe de 4 jours et demi à 4 jours.

[Semaine de 4 jours : rentrée 2023](#)

Vote :

2 pour ;

11 abstentions (dont 4 FSU ; 3 SE-UNSA ; 1 SGEN-CFDT).

Détermination du montant de l'IRL

Il ne reste plus que 4 instituteurs dans le département.

En 2020, l'Indemnité Représentative de Logement (IRL) était fixé à 2246.40 euros.

En 2021, il n'est pas modifié.

Déclaration liminaire FSU ; FNEC-FP-FO ; FCPE